

Je sais comment se déroule une consultation gynécologique

Le site du Docteur Emmanuel LAROCHE

Adresse du site : www.docvadis.fr/docteur.elaroche



Validé par

le Comité Scientifique Gynécologie

La première consultation gynécologique est souvent redoutée par les jeunes filles. La lecture de ce document vous permettra d'être plus détendue et rassurée le jour de cette consultation.

Pour quelles raisons dois-je passer une consultation gynécologique ?

Il n'y a pas d'âge précis pour prévoir une première consultation gynécologique. Vous pouvez prendre rendez-vous pour une consultation gynécologique, si vous vous interrogez sur votre cycle, sur la sexualité, sur la contraception ou les IST (infections sexuellement transmissibles).

Celle-ci peut être réalisée par un gynécologue, une sage-femme ou votre médecin généraliste.

Il est également nécessaire de consulter votre médecin si vous constatez une anomalie comme des règles irrégulières, ou une douleur comme des brûlures en urinant, ou tout autre signe qui vous paraît anormal.

Comment dois-je me préparer à la visite ?

Préparez soigneusement toutes les questions que vous souhaitez lui poser, éventuellement par écrit pour ne pas en oublier. Prenez rendez-vous en dehors des dates de vos règles. Portez des vêtements faciles à enlever. Inutile de vous épiler, faites simplement une toilette soignée.

Vais-je obligatoirement subir un examen gynécologique ?

Lors de la première visite, le professionnel de santé ne pratique pas systématiquement d'examen gynécologique. Il s'agit avant tout d'un entretien au cours duquel il vous demandera depuis combien de temps vous êtes réglée, la date de vos dernières règles, si vos cycles sont réguliers. Mais aussi si vous avez déjà eu des rapports sexuels, si vous utilisez une contraception, si vous avez des problèmes médicaux particuliers, et toute autre question qui pourra lui être utile pour vous aider. Le professionnel de santé vous parlera de la vaccination contre le cancer du col de l'utérus et de son dépistage par frottis.

Comment se déroule un examen gynécologique ?

C'est un examen indolore et rapide. Vous êtes installée en position gynécologique, les genoux fléchis et les pieds dans des étriers face au médecin. Le professionnel de santé examine d'abord vos organes génitaux externes pour vérifier qu'il n'y a pas d'inflammation. Si vous avez déjà eu un rapport sexuel, il introduit un spéculum, instrument qui permet d'écarter les parois du vagin afin d'examiner le col de l'utérus. Il peut alors pratiquer un frottis de dépistage : il prélève des cellules par frottement à l'aide d'un écouvillon ou d'une spatule spécialement adaptés et les adressera à un laboratoire d'analyses. Après l'inspection du col de l'utérus, le médecin retire le spéculum et procède à un toucher vaginal. Il palpe ainsi vos organes génitaux internes, afin de s'assurer de leur élasticité et de l'absence de douleurs. L'examen est suivi ou précédé de la palpation de vos seins : le médecin s'assure de l'absence de grosseur suspecte.

Puis-je être certaine que ce que je vais dire sera confidentiel ?

Le professionnel de santé est tenu au secret médical. Tout ce que vous lui direz ne sortira donc pas de son cabinet. Vous pouvez donc lui confier tout ce qui vous préoccupe et lui poser des questions concernant notamment votre sexualité.

Que fait le gynécologue en plus de mon médecin traitant ?

Votre médecin traitant ou votre sage-femme peut vous adresser au gynécologue pour compléter son diagnostic ou obtenir son avis, car c'est un spécialiste des problèmes gynécologiques.

Le gynécologue, le médecin traitant ou la sage-femme peuvent assurer votre suivi gynécologique. N'hésitez pas à consulter.